

LETTRE D'INFO

VOTRE RENDEZ-VOUS BIMESTRIEL



Alors que de nombreux travaux et réalisations sont en cours sur notre commune, nous souhaitons vous tenir informés de leur état d'avancement au moyen de cette lettre d'information.

Chères Pontacquaises, chers Pontacquais,

Le printemps est toujours une période particulière à Pontacq. C'est la saison du renouveau, des rassemblements, et cette année plus que jamais, elle est marquée par des événements forts qui concrétisent l'engagement que nous avons porté tout au long de ce mandat.

Si les travaux d'assainissement et de mise en séparatif des eaux pluviales se poursuivent au centre-ville, d'autres réalisations sont achevées. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'inaugurer tout récemment la nouvelle oie sur le rond-point de la route départementale. Cette œuvre, symbole de notre identité locale, financée par des dons et du mécénat, vient marquer avec fierté l'entrée de notre ville, affirmant notre attachement à nos traditions tout en regardant vers l'avenir.

Dans le même élan, l'avenue Henri IV a été inaugurée. Après des mois de travaux, cette artère rénovée redonne toute sa dynamique et sa vitalité au cœur de Pontacq. C'est un axe de vie modernisé, sécurisé, pensé pour tous les usagers, et je suis heureux de voir cet important projet aboutir aujourd'hui.

Les derniers aménagements sur l'espace Capdevielle-Fidel sont en place, faisant de cet endroit, alors

que les beaux jours reviennent, un lieu de rencontre pour toutes les générations.

Ces réalisations s'inscrivent dans le bilan de ces six années de mandat, durant lesquelles l'équipe municipale et moi-même avons œuvré sans relâche pour faire avancer Pontacq avec sérieux, ambition et fidélité aux valeurs qui nous rassemblent.

Le printemps annonce aussi un autre temps fort : la Fête de l'Oie, que nous retrouverons avec enthousiasme le 14 juin. Ce sera l'occasion de célébrer ensemble, dans la convivialité et le partage, notre patrimoine vivant.

Ces inaugurations, ces projets menés à terme et l'ensemble des autres réalisations portées par l'équipe municipale témoignent du chemin parcouru. Elles sont le reflet d'un engagement quotidien, au service de notre commune et de ses habitants. En cette dernière année de mandat, je souhaite vous remercier pour votre confiance et vous donner rendez-vous lors de ces beaux moments collectifs.

Avec toute ma fidélité et mon attachement à Pontacq,

Didier LARRAZABAL
Maire de Pontacq

L'ESPACE CAPDEVIELLE-FIDEL PRÊT A ÊTRE INAUGURÉ

Conçu comme un espace de rencontre pour toutes les générations et **symbole du Bien Vivre Pontacq**, l'ancien terrain de camping cédé à la commune par la famille Capdevielle Fidel est à ce jour totalement aménagé et déjà largement adopté par les Pontacquaises et les Pontacquais.

Son Inauguration aura lieu le samedi 30 août.



L'ENTRÉE NORD DE LA VILLE INAUGURÉE

Après plusieurs années de travaux, le rond-point d'entrée de ville et l'avenue Henri IV ont été **inaugurés le 26 avril dernier**. Entamés dès l'automne 2021 par la rénovation des réseaux d'assainissement collectif et d'eaux pluviales, l'ensemble des aménagements aujourd'hui finalisés aboutissent à un axe structurant et fonctionnel, prenant en compte les attentes et les besoins de l'ensemble des usagers et des riverains largement associés à sa réalisation.

Le coût total des études, de la maîtrise d'œuvre et des travaux représentent **un montant de 1 495 092 € HT**.

S'agissant d'une voirie départementale, le Département a pris en charge 521 384 € HT dans le cadre d'une convention de co-maitrise d'ouvrage signée entre les deux collectivités.

Le montant **total des aides se monte à 254.491 euros** et se décompose de la façon suivante :

- Banque des Territoires pour 11.296 euros (au titre du soutien à l'ingénierie des communes Petites Villes de Demain)
- Territoire d'Energie 64 pour 24.000 euros (au titre du soutien du syndicat à la rénovation de l'éclairage public)
- Etat pour 64.195 euros (au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Agence de l'Eau Adour Garonne pour 155.000 euros (au titre de leur soutien aux projets de gestion intégrée des eaux pluviales).

Le reste à charge pour la commune est de 741.117 euros (dont 157.726 euros via un emprunt Territoire d'Energie 64, et 583.391 euros sur fonds propres, étalés sur 4 exercices), **soit moins de 50%** des dépenses totales HT, démontrant ainsi une ingénierie financière optimale afin de limiter l'impact de cet ambitieux projet sur le budget communal.



Des améliorations complémentaires et périphériques ont été réalisées. Le SDIS a ainsi pu **agrandir ses espaces extérieurs**, mettre aux normes ses accès et sécuriser le site. Un espace public a été créé au niveau de l'ancienne gare afin de **mettre en valeur le patrimoine local** à travers l'installation de panneaux réalisés en partenariat avec l'Association Patrimoine en Ribère-Ousse. Pour parfaire le tout et dans l'objectif de se réappropriier les symboles de notre ville, une oie de près de 6 mètres de hauteur veille sur l'entrée de la ville. De même les lettres inscrivent fièrement le nom de la commune sur le rond-point de l'avenue Henri IV. Ces deux derniers investissements n'ont eu **aucun impact sur le budget communal** car financés par des dons et du mécénat d'entreprise. Ces modes de financement avaient déjà été actionnés pour la réalisation de la fresque murale à proximité de la Tour ainsi que l'oie en bronze sur la place du Barry.



LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SE POURSUIVENT

Les travaux d'assainissement doivent se poursuivre sur la rue du stade pour aller rejoindre la place d'Estibayres. Une conduite d'eaux usées sera mise en place sous le lit de l'Ousse. Pour ce faire le niveau de l'eau devra être au plus bas, de même que le débit. Ces travaux auront donc lieu cet été, à partir du 7 juillet, dès le début des vacances scolaires si les conditions sont remplies. Ils engendreront la fermeture du carrefour de la rue Maréchal Foch et de la rue de la République.

INFOS VOIRIE

De nombreux véhicules restent malheureusement stationnés sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée. Pour rappel, le code de la route prévoit que tout stationnement de ce type est verbalisable par la gendarmerie. Respecter le code de la route, c'est respecter la sécurité de tous.

Par ailleurs, régulièrement, de nombreuses personnes allant à la déchetterie perdent leurs déchets sur la route ou dans les fossés. Pour le bien vivre de tout un chacun, merci d'y être vigilants et de mettre une bâche ou un filet sur votre remorque.

INFOS PRATIQUES

Moustiques tigres

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée, réapparaît dans nos villes à chaque début de printemps. Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de **lutter contre sa prolifération**.

71% de la population de la région est désormais concernée par le moustique tigre. Pour profiter de vos extérieurs cet été, lancez-vous dans la chasse **aux eaux stagnantes** dès les premières pluies du printemps !

Dès le mois d'avril, recherchez minutieusement et de manière complète tous les endroits où l'eau pourrait stagner dans les espaces extérieurs (y compris les regards et les coffrets techniques) et faites le nécessaire pour les neutraliser ;

De mai à novembre, faites le tour des extérieurs, une fois par semaine, pour supprimer/vider toutes les petites accumulations d'eau.

Invitez vos voisins à en faire autant ! le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m... faites passer l'information autour de vous !

Rendez-vous sur le **site ville-pontacq.fr** pour consulter la liste des bons gestes à adopter.



Frelons asiatiques

Afin de lutter contre la prolifération de nids de frelons asiatiques et ses dangers pour la pollinisation, préserver les abeilles, la biodiversité et la sécurité des personnes, la commune de Pontacq a créé depuis plusieurs années, **une aide aux particuliers** pour la destruction de nids de frelons asiatiques. Elle est conditionnée à la signature préalable d'une convention entre le particulier et la commune. L'intervention sera effectuée dans un deuxième temps par une entreprise spécialisée, agréée par la commune. Le montant de l'aide est **de 50 % du cout TTC de la destruction**.

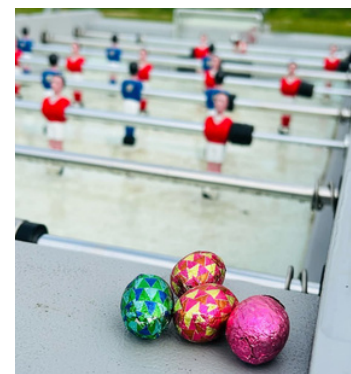


LES PREMIERES MANIFESTATIONS DU PRINTEMPS

Chasse aux œufs

Pour sa première édition la chasse aux œufs de Pâques du 21 Avril a connu un grand succès.

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, avec le soutien du Conseil Municipal, elle a réuni **plus de 120 participants de 4 à 13 ans** des écoles et collèges de Pontacq. Elle s'est déroulée sur l'espace intergénérationnel Capdevielle-Fidel où M. le Maire a donné le top départ !



Des bébés, un arbre

Comme les deux années précédentes, un arbre, symbole de vie et de croissance a été planté par le Conseil Municipal des Jeunes pour tous les bébés de Pontacq nés en 2024. Un Sophora du Japon, orne désormais l'espace Capdevielle-Fidel.

Exposition Olympisme

Cette exposition retrace l'histoire de l'olympisme et présente les enjeux sportifs mais aussi les enjeux politiques, économiques et sociaux des Jeux Olympiques.

Elle montre que les Jeux Olympiques ont été et sont le reflet de leur époque et le théâtre de l'expression de revendications diverses : reconnaissance des minorités, de la parité homme - femme, de la diversité, du handicap.



LES PROCHAINES DATES A RETENIR

- Du 12 au 24 mai, hall des associations : exposition Jeux olympiques
- 14 juin : Repas de l'oie
- 21 juin : Fête de la musique
- 5 juillet : Marché des producteurs et commerçants
- 8 au 11 août : Fêtes de Pontacq
- 30 août : inauguration de l'Espace intergénérationnel Capdevielle-Fidel
- 6 septembre : Journée des associations
- 11 novembre : Cérémonie armistice 14-18
- 29 novembre : Marché de Noël

EXERCER SON DEVOIR CIVIQUE

Inscription sur les listes électorales de la commune

Vous êtes nouvel arrivant sur Pontacq ? Inscrivez-vous dès à présent sur les listes électorales de votre commune.

Vous pouvez vous rendre en Mairie, consulter la rubrique "nouvel arrivant" du site internet www.ville-pontacq.fr ou effectuer la démarche en ligne sur le site www.service-public.fr

Recensement dès 16 ans

Tous les enfants de moins de 16 ans sont obligés de se recenser en Mairie ou sur le site internet service-public.fr ce qui enclenchera leur convocation à la journée défense et citoyenneté.